

## **Formation approfondie en traumatologie spécialisée**

### **Ancien certificat de formation (chirurgie générale et traumatologie)**

Nom:

---

Prénom:

---

Date de naissance:

---

#### **1. Données**

Nom et adresse de l'établissement de formation post-graduée:

---

Catégorie de l'établissement de formation post-graduée:

---

Durée de/à (veuillez indiquer la date exacte):

---

Responsable de l'établissement de formation post-graduée:

---

## 2. Activités

Date de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 Taux d'occupation \_\_\_\_\_ % clinique  
 Taux d'occupation \_\_\_\_\_ % non clinique (recherche)

Date de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 Taux d'occupation \_\_\_\_\_ % clinique  
 Taux d'occupation \_\_\_\_\_ % non clinique (recherche)

## 3. Absences

Maladie/accident:	_____ semaines	Date de _____ à _____
Congé de maternité rémunéré:	_____ semaines	Date de _____ à _____
Congé de paternité rémunéré:	_____ semaines	Date de _____ à _____
Service militaire:	_____ semaines	Date de _____ à _____
Congé non rémunéré:	_____ semaines	Date de _____ à _____
Autres: _____	_____ semaines	Date de _____ à _____

#### 4. Compétences

##### Contenu spécifique de la formation continue

##### Connaissances générales

Objectifs de formation	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Non évaluable
Maîtrise le triage et la chirurgie d'urgence des maladies et blessures courantes de tous les systèmes d'organes					
Est capable d'évaluer et de traiter intégralement des patients polymorbides					

##### Aptitudes et expérience opératoire: Chirurgie viscérale

Objectifs de formation	Bonne compétence, peut travailler de manière autonome	Compétent sous supervision	Compétence insuffisante, a besoin de supervision	Manque de compétences, a besoin d'être guidé	Non évaluable
Chirurgie gastrique					
Chirurgie colorectale					
Chirurgie des voies biliaires					
Traitement de l'abdomen aigu					
Chirurgie des hernies					
Chirurgie proctologique					

Chirurgie de la thyroïde					
Chirurgie mammaire					
Principes de base de l'abdomen septique					
Opérations de la rate					

### Aptitudes et expérience opératoire: Traumatologie

Objectifs de formation	Bonne compétence, peut travailler de manière autonome	Compétent sous supervision	Compétence insuffisante, a besoin de supervision	Manque de compétences, a besoin d'être guidé	Non évaluable
Evaluation et traitement d'urgence du polytraumatisé.					
Appréciation et traitement des plaies complexes					
Traitement conservateur et chirurgical des fractures des extrémités les plus fréquentes, comme traitement d'urgence ou définitif					
Diagnostic et traitement de complications post-traumatiques, telles que syndrome des loges, embolie graisseuse ou pulmonaire, thromb					
Diagnostik und Behandlung einfacher frischer Gelenksverletzungen					
Diagnostic et traitement des lésions articulaires fraîches simples.					
Compétences en chirurgie d'urgence spécialisée dans un hôpital central, par ex. fractures spéciales, chirurgie du bassin et de la colonne vertébrale					

Traitement des fractures de l'enfant.					
Principes de base de chirurgie de la main					

**Aptitudes et expérience opératoire: Autres domaines**

<b>Objectifs de formation</b>	<b>Bonne compétence, peut travailler de manière autonome</b>	<b>Compétent sous supervision</b>	<b>Compétence insuffisante, a besoin de supervision</b>	<b>Manque de compétence s, a besoin d'être guidé</b>	<b>Non évaluable</b>
Principes de base des opérations simples de chirurgie plastique					
Traitement du syndrome des loges					
Principes de base de la médecine intensive					
Principes de base de la chirurgie vasculaire (y compris la chirurgie veineuse et l'embolctomie artérielle)					
Principes de base des spécialités chirurgicales comme chirurgie orthopédique, chirurgie pédiatrique, chirurgie thoracique					
Principes de base des disciplines médicales internes pertinentes, Urologie, oncologie					
Imagerie médicale (sonographie, scanner, IRM)					
Procédures endoscopiques (arthroscopie, laparoscopie, proctoscopie)					
Principes de base des procédures en cas d'afflux massif de patients (médecine de catastrophe)					

## 5. Catalogue des opérations

Le catalogue des opérations est également divisé en trois modules, par analogie avec le catalogue des opérations pour le titre de spécialiste en chirurgie. Le nombre minimal d'interventions individuelles ainsi que le nombre minimal de chaque module doivent être remplis, ce dernier étant supérieur à la somme totale du nombre minimal d'interventions individuelles. Le nombre minimal d'interventions par module peut être atteint par des interventions supplémentaires marquées d'un "X". De même, le nombre minimal total de 1040 interventions est supérieur à la somme des nombres minimaux de modules individuels. La différence peut être atteinte par des interventions marquées d'un "X" de n'importe quel module.

<b>A. Module urgences chirurgicales</b>		Interventions effectuées	Nombre minimal
Prise en charge chirurgicale en salle de déchoquage	X		20
Réduction de luxations/fractures Traitement conservateur de fractures			40
Traitement de plaies			30
Pose d'un fixateur externe	X		10
Drainages thoraciques	X		25
Cervicotomies (dégagement de la trachée)	X		5
Pose d'un Cystofix	X		5
<b>Nombre minimum d'interventions requises pour ce module</b>			<b>150</b>

<b>B. Module chirurgie générale</b>		Interventions effectuées	Nombre minimal
Interventions de petite chirurgie (athérome/lipome, Kocher, Thiersch, excision de ganglions lymphatiques, etc.)			60
Laparoscopies, laparotomies *			50
Appendicectomies	X		40
Cholécystectomies	X		30
Hernies (inguinales, ombilicales)	X		40
Hernies abdominales (hernies cicatricielles, réparation herniaire par vidéoscopie)	X		15
Interventions sur l'estomac (suture d'ulcère, gastroentérostomies, gastrostomies chirurgicales, résections)	X		5

Interventions de l'intestin grêle (résections, adhésiolyses, stomies)	X		35
Colorectal (résection de segment, résection partielle)	X		10
Hépatobiliaire (sans cholécystectomies), résection partielle du foie, résection partielle du pancréas, chirurgie bariatrique	X		0
Chirurgie endocrine (thyroïdectomie, parathyroïdectomie, adrénalectomie)	X		5
Proctologie (hémorroïdes, fistules, etc.), rectoscopies et proctologie élargie			40
Splénectomie	X		0
Colostomies	X		5
Interventions veineuses (opération de varices, port/pacemaker)	X		30
Autres interventions pouvant être comptées (Interventions de chirurgie thoracique, interventions urologiques, interventions vasculaires, sections de segments, endoscopies diagnostiques et thérapeutiques, interventions mammaires)	X		40
<b>Nombre minimum d'interventions requises pour ce module</b>			<b>475</b>

<b>C. Module traumatologie de l'appareil locomoteur</b>		Interventions effectuées	Nombre minimal
Ablation de matériel d'ostéosynthèse, embrochages			30
Opération des tendons et des ligaments			10
Arthroscopies	X		0
Amputations - Mineures - Majeures	X		10
Ostéosynthèse de fractures diaphysaires	X		20
Ostéosynthèse de fractures (métaphysaires) proches d'une articulation	X		40
Ostéosynthèse de fractures complexes (fractures intra-articulaire des os diaphysaires longs et du métatarse, du talon, du bassin et de l'acetabulum)	X		10
Chirurgie de la main (sans traitement de plaies)	X		10
<b>Nombre minimum d'interventions requises pour ce module</b>			<b>160</b>

<b>D. Total des 3 modules</b>	<b>Interventions effectuées</b>	<b>Nombre minimal</b>
<b>Nombre minimum d'interventions en tout</b>		<b>1040</b>

\* Voies d'abord chirurgicales : p. ex. lors d'une «cholécystectomie» ouverte ou d'une «appendicectomie par laparoscopie», seule une intervention peut être comptée (cholécystectomie ou laparotomie resp. appendicectomie ou laparoscopie).

## 6. Prise en compte de la période de formation continue

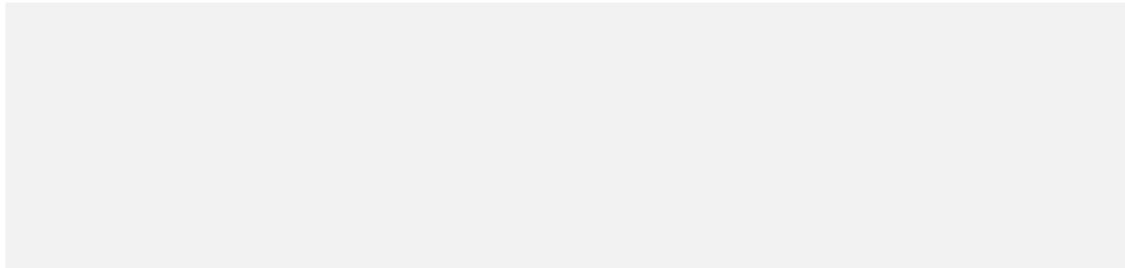
- La période de formation continue est prise en compte
- La période de formation continue n'est pas prise en compte

**Explication** (si non prise en compte)

Le responsable de l'établissement de formation post-graduée atteste par sa signature que la période de formation post-graduée mentionnée dans le présent certificat a été accomplie dans le cadre d'un poste de formation post-graduée.

Lieu, date \_\_\_\_\_

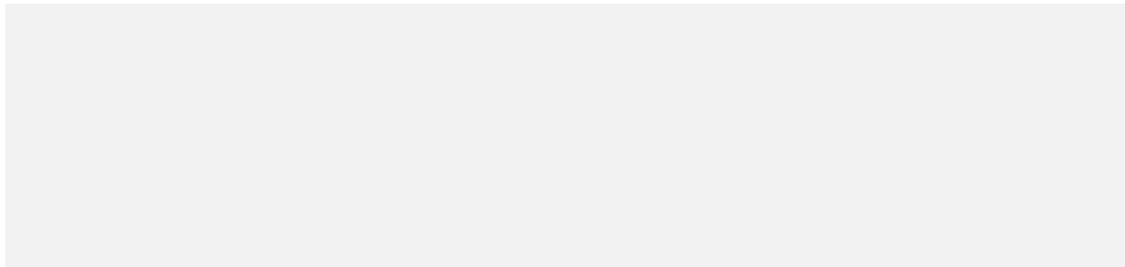
Timbre et signature du responsable de l'établissement de formation post-graduée



Le certificat a été expliqué et pris en compte dans le cadre d'un entretien personnel.

Lieu, Date \_\_\_\_\_

Signature de la candidate/du candidat



## **Indication des voies de recours**

Conformément à l'art. 8.4.2. du programme de formation post-graduée en traumatologie spécialisée, la non-reconnaissance de la période de formation post-graduée attestée par le certificat de formation post-graduée peut être contestée auprès de la commission de recours dans les 60 jours suivant la réception du certificat de formation post-graduée. Le recours doit être adressé à l'adresse suivante :

Schwerpunkt Spezialisierte Traumatologie  
Rekurskommission  
c/o Meister ConCept GmbH  
Bahnhofstrasse 55/PF  
5001 Aarau 1  
[trauma@sgc-so.ch](mailto:trauma@sgc-so.ch)